

# Le renfort Pertes pécuniaires

Allianz Habitation



Le renfort Pertes pécuniaires vient en complément des frais complémentaires présents en base dans le contrat MRH : **les clients sans ce renfort sont assurés** en cas de sinistre.

Si besoin d'une reconstruction par exemple, les frais de démolition /déblais, les honoraires d'architecte sont pris en charge et le besoin d'un décorateur n'est utile que pour les « belles maisons ».



Le renfort Pertes pécuniaires doit être mis en valeur auprès du client et vendu uniquement si le client a un réel besoin de couverture des frais concernés  
**→ jusqu'à 12% de réduction sur le tarif** sans le renfort pour une maison.

**Toujours remettre un devis au meilleur tarif !**

**Les frais complémentaires** couvrent en base :

- les **mesures de sauvetage** résultant d'un sinistre garanti survenu dans vos biens assurés ou ceux d'autrui,
- les **frais de démolition et de déblais**,
- les **honoraires de l'architecte** reconstructeur,
- la perte d'usage,
- les frais nécessités par la remise en état des lieux en conformité avec la législation et la réglementation en matière de construction,
- la cotisation « Dommages Ouvrage ».

**Le renfort Pertes pécuniaires** vient en complément

10 % ou 20 % de l'indemnité due au titre du bâtiment et du contenu, notamment :

- honoraires des décorateurs, des bureaux d'études,
- honoraires de l'expert que l'assuré aura désigné dans le cadre de la procédure d'estimation des biens sinistrés (5 % de l'indemnité avec un maximum de 20 000 €)
- frais d'occupation précaire de la voie publique

## LE RENFORT PERTES PÉCUNIAIRES SOUS 2AV

A compter du 26 septembre 2022, l'affichage par défaut pour un nouveau devis est à 0% y compris pour les propriétaires.

Il est donc **nécessaire de sélectionner le pourcentage souhaité** par le client selon son besoin de garanties et son budget d'assurance

Besoin Client → Garanties → Résultats → Finalisation

Application v.23.0.0.32 / FITF ⓘ  
 les champs (\*) sont obligatoires

<b>Garanties de base</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Incendie</li> <li>• Attentats</li> <li>• Tempêtes, grêle, neige</li> <li>• Dégâts des eaux</li> <li>• Catastrophes naturelles</li> <li>• Catastrophes technologiques</li> <li>• Défenses pénales et recours</li> <li>• Responsabilité civile</li> <li>• Valeur à neuf sur bâtiment et contenu</li> </ul>	<b>Garanties optionnelles</b> <div style="margin-top: 10px;"> <input checked="" type="checkbox"/> Vol-vandalisme      0      1      2  <input checked="" type="checkbox"/> Bris de glace ou d'autres biens      0      1      2  <input checked="" type="checkbox"/> Assistance habitation      0      1      2      3  <input checked="" type="checkbox"/> RC Vie privée         </div>	<div style="border: 1px solid #ccc; padding: 5px; margin-bottom: 10px;">             Assurance des biens dans le logement et la(s) dépendance(s)         </div> <div style="border: 1px solid #ccc; padding: 5px; margin-bottom: 10px;">             Assurance bris des vitres et autres produits verriers : fenêtre, miroir, plaque vitrocéramique...         </div> <div style="border: 1px solid #ccc; padding: 5px; margin-bottom: 10px;">             Assistance en cas d'urgence : sinistre affectant votre domicile/accident au domicile/bris, perte ou vol des clés du domicile, etc..         </div> <div style="border: 1px solid #ccc; padding: 5px;">             Défense pénale et recours ⓘ         </div>																		
<b>Capitaux et franchises</b> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%;">                 Capital ⓘ      € 20000             </td> <td style="width: 50%;">                 Complément incendie ⓘ      € 0             </td> </tr> <tr> <td>                 Franchise (€)      225 €             </td> <td>                 Vol en dépendance ⓘ      1500 €             </td> </tr> </table>		Capital ⓘ      € 20000	Complément incendie ⓘ      € 0	Franchise (€)      225 €	Vol en dépendance ⓘ      1500 €	Objets de valeur (%)      0 % ⓘ Objets précieux < 300€ ⓘ														
Capital ⓘ      € 20000	Complément incendie ⓘ      € 0																			
Franchise (€)      225 €	Vol en dépendance ⓘ      1500 €																			
<b>Options et Renforts</b> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%;">                 Dommages électriques ⓘ             </td> <td style="width: 50%;"> <input type="checkbox"/> </td> </tr> <tr> <td>                 RAN / Pannes ⓘ             </td> <td> <input type="checkbox"/> </td> </tr> <tr> <td>                 Protection Juridique             </td> <td> <input type="checkbox"/> </td> </tr> <tr> <td>                 Assistance voyages ⓘ             </td> <td> <input type="checkbox"/> </td> </tr> <tr> <td style="border: 2px solid red; padding: 2px;">                 Pertes pécuniaires ⓘ             </td> <td style="border: 2px solid red; padding: 2px;">                 0 %             </td> </tr> <tr> <td>                 Remboursement d'emprunt ⓘ             </td> <td> <input type="checkbox"/> </td> </tr> </table>			Dommages électriques ⓘ	<input type="checkbox"/>	RAN / Pannes ⓘ	<input type="checkbox"/>	Protection Juridique	<input type="checkbox"/>	Assistance voyages ⓘ	<input type="checkbox"/>	Pertes pécuniaires ⓘ	0 %	Remboursement d'emprunt ⓘ	<input type="checkbox"/>						
Dommages électriques ⓘ	<input type="checkbox"/>																			
RAN / Pannes ⓘ	<input type="checkbox"/>																			
Protection Juridique	<input type="checkbox"/>																			
Assistance voyages ⓘ	<input type="checkbox"/>																			
Pertes pécuniaires ⓘ	0 %																			
Remboursement d'emprunt ⓘ	<input type="checkbox"/>																			
<b>Extensions</b> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%;">                 Installations extérieures ⓘ             </td> <td style="width: 50%;"> <input type="checkbox"/> </td> </tr> <tr> <td>                 Piscine ⓘ             </td> <td> <input type="checkbox"/> </td> </tr> <tr> <td>                 Energies renouvelables ⓘ             </td> <td> <input type="checkbox"/> </td> </tr> <tr> <td colspan="2"> <b>Extensions</b> </td> </tr> <tr> <td colspan="2">                 LCI Dépendances ⓘ             </td> </tr> <tr> <td colspan="2">                 Louer en meublé             </td> </tr> <tr> <td colspan="2">                 Assurance pour compte du propriétaire ⓘ             </td> </tr> <tr> <td colspan="2">                 Assurance pour compte en cas d'intérêts communs ⓘ             </td> </tr> <tr> <td colspan="2">                 Colocation             </td> </tr> </table>			Installations extérieures ⓘ	<input type="checkbox"/>	Piscine ⓘ	<input type="checkbox"/>	Energies renouvelables ⓘ	<input type="checkbox"/>	<b>Extensions</b>		LCI Dépendances ⓘ		Louer en meublé		Assurance pour compte du propriétaire ⓘ		Assurance pour compte en cas d'intérêts communs ⓘ		Colocation	
Installations extérieures ⓘ	<input type="checkbox"/>																			
Piscine ⓘ	<input type="checkbox"/>																			
Energies renouvelables ⓘ	<input type="checkbox"/>																			
<b>Extensions</b>																				
LCI Dépendances ⓘ																				
Louer en meublé																				
Assurance pour compte du propriétaire ⓘ																				
Assurance pour compte en cas d'intérêts communs ⓘ																				
Colocation																				
<a href="#">Retour</a>		<a href="#">Valider et poursuivre</a>																		

## UNE ÉTUDE DE BESOIN AVEC OU SANS PERTES PÉCUNIAIRES

**Si le renfort Pertes pécuniaires n'est pas choisi** lors du devis (affaire nouvelle, avenant ou remplacement), il n'apparaît pas dans la liste des garanties proposées de l'étude de besoin mais dans les garanties non souhaitées :

### Sans Pertes pécuniaires

#### Les garanties que nous vous proposons

Au regard des besoins et souhaits que vous avez exprimés, nous vous proposons notre contrat Allianz Habitation et les garanties suivantes que nous pensons les plus adaptées :

- Incendie et événements assimilés, tempête, grêle, neige
- Dégâts des eaux
- Bris des glaces ou d'autres biens de niveau 1
- Attentats
- Catastrophes naturelles, Catastrophes technologiques
- Biens emportés en voyages-villégiature
- Frais complémentaires
- Responsabilité civile incendie/dégâts des eaux, séjours/voyages/fête familiale, propriétaire d'immeuble, vie privée
- Assistance de niveau 3
- Défense pénale et recours suite à accident

#### Les garanties que vous ne souhaitez pas

- La **garantie** : vol et vandalisme
- Les **options** : dommages électriques, solutions panne, protection juridique et assistance voyage
- Les **renforts de garanties** : remplacement à neuf et pertes pécuniaires

- Les différentes clauses d'adaptation prévues aux Dispositions générales Allianz Habitation.

### Avec Pertes pécuniaires

#### Les garanties que nous vous proposons

Au regard des besoins et souhaits que vous avez exprimés, nous vous proposons notre contrat Allianz Habitation et les garanties suivantes que nous pensons les plus adaptées :

- Incendie et événements assimilés, tempête, grêle, neige
- Dégâts des eaux
- Vol et vandalisme de niveau 1  
Sur des objets ou des biens de niveau 1

#### Les options répondant à vos besoins spécifiques :

- Dommages électriques / Perte du contenu du congélateur

#### Le renfort de garanties :

- Pertes pécuniaires à 10,00 %

Le client signe une étude de besoin avec une liste précise de garanties et les garanties qu'il n'a pas choisies sont mentionnées. En cas de sinistre, l'indemnisation sera réalisée sur ces bases.

### Les informations importantes

Vous certifiez que les informations précédentes et vos réponses aux questions posées figurant dans l'Etude de besoins N° 38792808 qui sert à l'établissement de ce contrat, sont exactes. A votre connaissance, elles n'ont pas changé entre la date d'établissement de votre Etude de besoins et la signature de ce contrat.



**L'étude de besoin doit être présentée au client avant acceptation.** Elle mentionne ce qui est souscrit et ce qui ne l'est pas tant en affaire nouvelle qu'en avenant.